



Le premier trimestre est le moment d'élaboration du budget.

Après avoir ouvert le Débat d'Orientation Budgétaire le 4 mars dernier, il s'agit, à partir des résultats constatés de l'exercice 2018, de chiffrer les besoins pour le fonctionnement courant de la commune en 2019 mais aussi de valider les différents investissements en matière de travaux, d'équipements et d'entretien.

L'exercice 2018 s'est terminé avec un résultat positif de 623.000 Euros en **fonctionnement** et un excédent de + 406.000 Euros en **investissement** avec un peu plus d'1.500.000 € de dépenses réalisées. Le tout sans recourir à l'emprunt.

L'autofinancement ainsi dégagé en 2018 nous permettra de financer les besoins à venir.

Dans un contexte malheureusement récurrent de diminution des dotations de l'Etat, ces bons résultats sont à mettre à l'actif d'une gestion rigoureuse afin de contenir les dépenses au plus juste.

Nous avons besoin de poursuivre ces efforts de gestion car la dotation de l'Etat va encore baissée en 2019. Nous en sommes arrivés à un « vol » de près de 430.000 Euros/an perpétré par l'Etat sur nos dotations... Pire il nous « punit » d'une « amende » de 21000 Euros considérant qu'on ne prélève pas assez l'impôt !!!

Dans ce contexte il est impératif de garder un minimum de marges de manœuvres pour entretenir et développer notre commune et au cas échéant pour pouvoir faire face à des imprévus lors d'événements climatiques ou catastrophiques comme l'effondrement de carrières souterraines (environ 200.000 € vont être de nouveau nécessaires cette année pour les combler).

C'est à cela que nous nous employons avec mon équipe pour le budget 2019, avec l'objectif de proposer aux Camonois un environnement toujours plus agréable et sécurisé.

Nous le ferons sans augmenter les impôts.

Cordialement,
 Votre Maire,
 Jean-Claude RENAUX,



Exposition Bruno Leclerc « L'Amérique des années 60 »

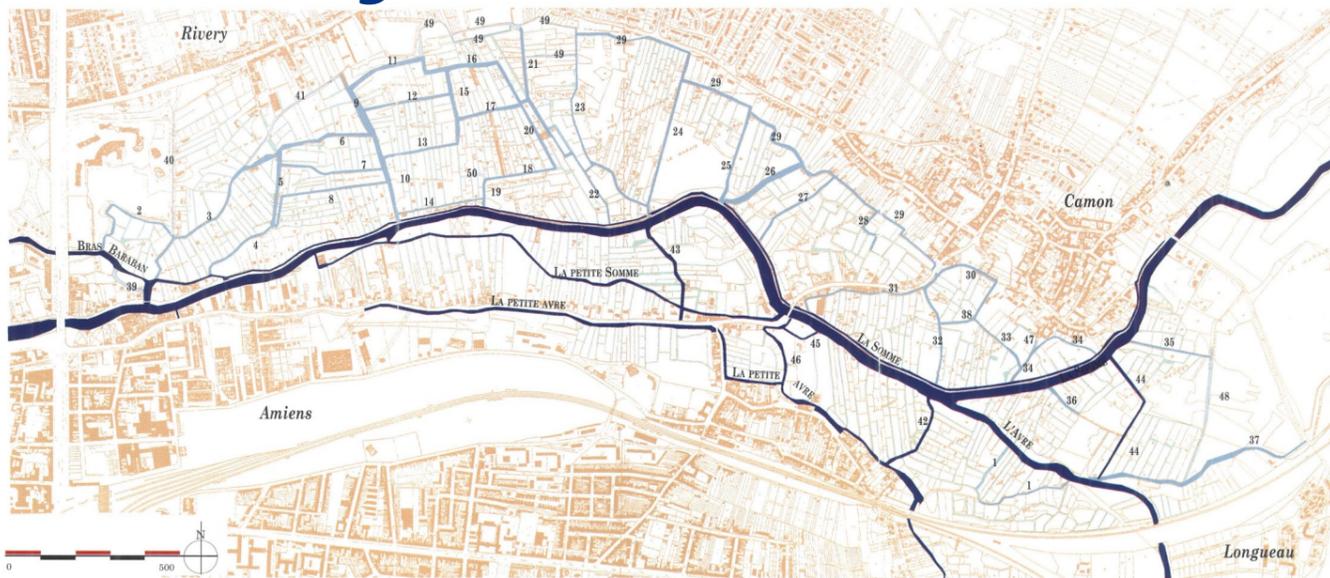


Du 13 février au 15 mai se déroule à la bibliothèque Pierre Garnier une exposition de « L'Amérique des années 60 ».

Vous étiez nombreux le samedi 2 mars à assister au concert des « CRAPPY COYOTES », ainsi qu'au vernissage de l'exposition.



Plan de curage



Voies domaniales (12850 m environ) : la Somme et son contre-fossé, la petite Somme et canaux annexes : 42- Rieu du Tournet, l'Avre, la petite Avre et canaux annexes : 43- Rieu de l'Agrappin, le bras-Baraban, 44- le Rieu du Marais d'Héquet (dit rieu du pont cassé), 45- l'ancienne petite Somme, 46- le Rieu de la Broquette

Rieux dits publics : Rieux du décret de 1902 (13860 m environ) : 1- Rieu du marais des îlots, 2- Rieu du Malaquis, 3- Rieu de l'Agrappin à galets (dit rieu aux galets), 4- Rieu de la Cauchiette, 5- Rieu du Peuple, 6- Rieu de l'Abreuvoir, 7- Rieu d'Orange, 8- Rieu du Montplaisir, 9- Rieu du Château, 10- Rieu du Grand Fossé, 11- Rieu des Aulnois, 12- Rieu de la terre d'Agnère, 13- rieu de la basse boulogne, 14- Rieu Dabois, 15- Rieu de la Creuse, 16- Rieu du Marais à Cailloux, 17- Rieu du Marais Neuf, 18- Rieu de Longnière, 19- Rieu à Cavennes, 20- Petit rieu de la montée, 21- Grand Rieu de la montée, 22- Rieu de la Crosse, 23- Rieu du Gouverneur, 24- Rieu Daniel, 25- Rieu de Clermont, 26- Grand Rieu de la Herde, 27- Rieu de la Cressonnière, 28- Rieu du Pré aux chevaux, 29- Petit Rieu de la Herde, 30- Rieu de la Fontaine, 31- Rieu du Pouchet (dit du Ponchet), 32- Rieu de Pré Delcourt, 33- Rieu de la Ville, 34- Rieu des Pêcheurs, 35- Rieu de la République, 36- Rieu de la Fossette, 37- Rieu de l'eau des Prévots, 38- Rieu du Raccourci.

Rieux non inscrits au décret de 1902, mais non privés (2170 m environ) : 39- Rieu l'île au Fagots, 40- Rieu du Marais, 41- Rieu de l'Abreuvoir d'Orange, 47- Rieu de la Ruelle, 48- Rieu d'Hecquet, 49- Rieu de la Dispute, 50- Rieu à Feuillettes. **Voies d'eau privées (37805 m environ) :** Tous les autres fossés et rieux.

Afin de rétablir une bonne circulation des eaux et des embarcations et de pérenniser la bonne santé du site, **l'Association Syndicale des canaux des hortillonnages** va, cette année, prendre en charge 14 km de rieux. Des travaux de désenvasement et de faucardement prévoient de retirer 4200 m³ de boue de curage qui seront étendues sur les berges.

Cette année, une programmation pluriannuelle a été votée afin de traiter et d'entretenir l'ensemble de la zone.

A noter aussi que pour la première fois de son histoire, le site va faire l'objet de patrouilles de la Police Nationale qui viendront s'ajouter à celles conjointes des Polices Municipales de Camon et Rivery.

Nous invitons les victimes de cambriolages ou les témoins de dégradations à les signaler à la police qui s'est dotée de matériels et qui peut maintenant intervenir à toutes heures.

Les Jardins communaux

La Municipalité propose des jardins en location situés chemin des Quélettes. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à déposer votre demande à l'accueil de la Mairie.





Eclairage Public

L'éclairage public des 26 kilomètres de voiries va progressivement être remplacé par des lanternes à LED (Light Emitting Diode), en français « diode électroluminescente ».

Dans ce domaine, les enjeux sont à la fois économiques, environnementaux et sociaux :

- sécurité des personnes et des biens ;
- maîtrise de la consommation d'énergie ;
- diminution des nuisances lumineuses ;
- collecte et recyclage du matériel usagé.

En France, l'énergie consommée par l'éclairage public représente :

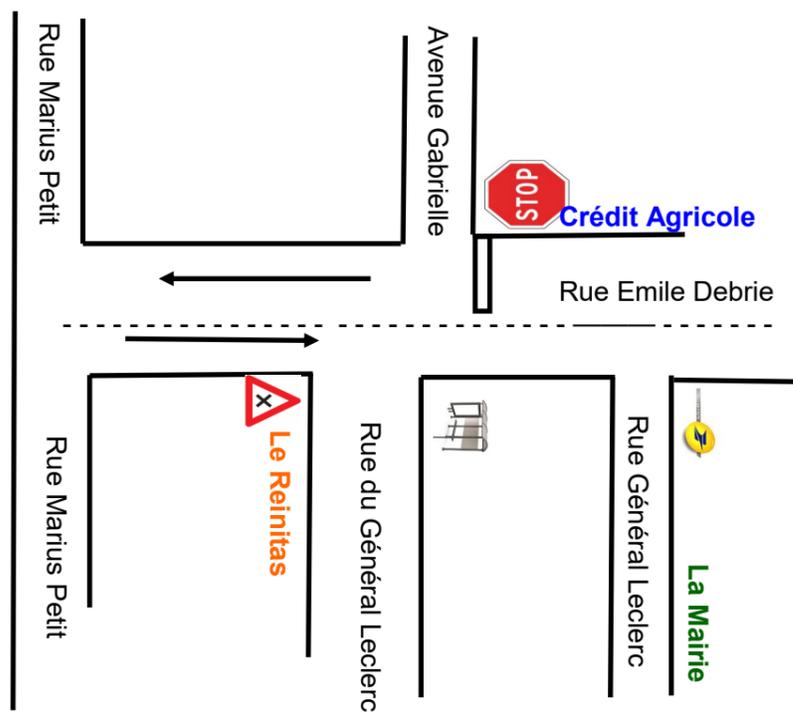
- 41 % des consommations d'électricité des collectivités territoriales ;
- 16 % de leurs consommations toutes énergies confondues ;
- 37 % de leur facture d'électricité.

Même si la consommation moyenne pour une commune a diminué de 6 % par rapport à 2005, la dépense associée est restée stable du fait d'une forte augmentation du coût de l'électricité.

L'achat des LED va être réalisé grâce à la plateforme d'achat d'Amiens Métropole qui permet de mutualiser les besoins des communes. CAMON continue ainsi à diminuer son empreinte écologique.



Afin de fluidifier la circulation et de faciliter l'accès au centre de la commune, le carrefour situé entre la Rue Emile Debrie et la rue du Général Leclerc sera modifié. Le changement de priorité prendra effet pendant les vacances de Pâques.



Réunion Publique



Le **mardi 26 février 2019** a eu lieu une réunion publique sur l'enfouissement des réseaux et la rénovation des chaussées concernant la rue des trois Bazin et la rue Clovis Dehorter. Les travaux débuteront courant mai.

Monsieur SMOLASKI Julien, représentant des entreprises est la **seule personne habilitée** à rencontrer les habitants afin de discuter des modalités techniques de raccordement à leur domicile.

La Mairie a, de son côté, nommé un interlocuteur privilégié afin de faire le lien entre les particuliers et les entreprises durant les travaux.

Il s'agit de Julien LECOCQ, Responsable des Services Techniques. Tél : 06.01.15.26.31.

Don du Sang



La collecte organisée par l'Amicale pour le don de sang bénévole de Rivery, Camon et environs a eu lieu le lundi 4 février à la Salle Louis Aragon. Les candidats au don étaient de 40, ils espéraient 65 donneurs. L'Assemblée Générale aura lieu le 04 avril à CAMON et la prochaine collecte le 17 avril à RIVERY.



Infos CCAS

Ateliers Papot'âge

Les ateliers papotages vous proposent de passer un moment de convivialité et d'échanges autour de différents thèmes : Salle Gilbert CAPRON de 14h30 à 16h30.

Lundi 25 Mars 2019 : La Maladie d'Alzheimer

Lundi 01 avril 2019 : L'accident vasculaire cérébral A.V.C

Lundi 29 Avril 2019 : Vivre en sécurité chez soi et en dehors, se prémunir contre les actes malveillants grâce à des conseils pratiques et des règles simples de vie en société

Lundi 24 juin 2019 : Les bons gestes en période de canicule, présentation du système de téléassistance et portage de repas à domicile

Lundi 09 septembre 2019 : Echanges autour des astuces de « grands-mères » avec la réalisation d'un livret

Mardi 10 septembre 2019 : Goûter avec un accordéoniste - Salle Louis Aragon 14h00



Programme d'accompagnement des ménages modestes pour lutter contre la précarité énergétique

ECORCE
ÉCUIRE SA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES MÉNAGES MODESTES POUR LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Faites des Economies d'Énergie



SOLiha SOMME propose 2 ACTIONS GRATUITES A DOMICILE, pour:
-Les Locataires d'un bailleur privé
-Les Propriétaires Occupants leur logement

1 VISITE ECO –GESTES . SOLIHA SOMME vous apporte et vous installe un KIT comprenant des petits équipements pour vous aider à réduire vos dépenses d'énergie . Il analyse aussi avec vous vos consommations et vous guide vers des gestes économes au quotidien.

2 BILAN ECO TRAVAUX. SOLIHA SOMME étudie le bâti et préconise des travaux de chauffage, d'isolation, de ventilation, Il vous conseille sur les aides au financement des travaux disponibles sur le territoire.

Nombre de personnes composant le ménage	Ressources (€) AUTRES REGIONS
1	18 960
2	27 729
3	33 346
4	38 958
5	44 592
Par personne supplémentaire	+ 5 617

Prenez contact, pour plus de renseignements, avec

SOLIHA SOMME

CITE DES METIERS

7 RUE DE L'ILE MYSTERIEUSE – 80440 BOVES

☎ : 03.22.22.67.30

@ : soliha.somme@soliha.fr



Depuis le 1^{er} janvier 2018, les tarifs sociaux tels que le tarif de première nécessité (TPN) pour l'électricité ou le gaz ont disparu, et ont été remplacés par le chèque énergie.

Ce chèque est attribué en fonction du revenu fiscal et de la composition du foyer.

Il est donc indispensable d'effectuer votre déclaration d'impôts, quels que soient le montant et la nature de vos revenus, pour bénéficier de cette aide.

Ce chèque peut être utilisé pour régler la facture d'électricité, de gaz mais aussi les fournisseurs de fioul, de bois ou de charbon. Son montant varie entre 48 € et 227 €.

Renseignements auprès du CCAS
03 22 49 65 72



Permanence le **mardi matin** sur rendez-vous au CCAS
Contact : MDSI Longueau
03.60.03.48.50

LE C.C.A.S. DE LA VILLE DE CAMON
A VOS COTÉS AVEC LE



POINT ACCUEIL INTERNET
ESPACE NUMÉRIQUE

ACCOMPAGNEMENT INFORMATIQUE
POUR L'ACCÈS AUX DROITS

"PARCE QU'ACCÉDER À SES DROITS D'UN
SIMPLE CLIC N'EST PAS TOUJOURS SI
SIMPLE..."

PERMANENCE D'ACCOMPAGNEMENT
SUR RENDEZ-VOUS

OUVERTE À TOUTE PERSONNE AYANT DES
DIFFICULTÉS AVEC L'OUTIL INFORMATIQUE
POUR EFFECTUER DES DÉMARCHES
ADMINISTRATIVES



LUNDI MARDI MERCREDI DE 9 H À 12 H
JEUDI DE 14 H À 16 H 30
VENDREDI DE 9 À 12 H ET DE 14 À 16 H 30

RENSEIGNEMENTS CCAS 03.22.49.65.72

Vivre CAMON

Vie associative



L'association **Sports Loisirs et Culture** a tenu son assemblée Générale le 26 janvier 2019. Elle a présenté son bilan d'activité 2018 et ses projets pour 2019 : concours de manille le 2 mars, randonnées pédestres en avril et septembre, fête des voisins le 24 mai...pour le plus grand bonheur des adhérents.



La dynamique **association des commerçants de Camon** invitait les clients de la quinzaine commerciale de fin d'année. Près de 6000 clients ont participé. Bravo à sa présidente, pour sa capacité à fédérer les forces vives et son investissement dans la commune.



Excellente performance des équipes féminines du Tennis Club de Camon

Les championnats d'hiver par équipe sont terminés. Nos 2 équipes féminines, après avoir brillamment terminées premières de leurs poules respectives, sont assurées de monter en division supérieure la saison prochaine.

Elles se sont toutes 2 qualifiées pour les finales qui se sont déroulées le 27 janvier dernier sur les infrastructures de l'AAC.

Nous pouvons être fiers des résultats obtenus :

Notre équipe 2 est parvenue à s'imposer 2-1 contre Eppeville.

Toutes nos félicitations à Valérie, Marie et Charlotte qui sont donc **championnes départementales de division 4**. Quant à

notre équipe 1, elle s'est également bien battue mais a hélas dû s'incliner contre Abbeville. Félicitations à Sylvia et Célia qui sont vices championnes départementales Division 3. Les équipes masculines, quant à elles, se sont maintenues respectivement en division 3 et en division 4.

Pour partager des moments sportifs et conviviaux, n'hésitez pas à nous rejoindre au sein du club.

Pour cela, rien de plus simple, un mail à tennisclubcamon@gmail.com est suffisant pour découvrir toutes les offres du club (école de tennis pour tous les âges, tennis loisir, tennis compétition et tarifs attractifs)N'hésitez pas !

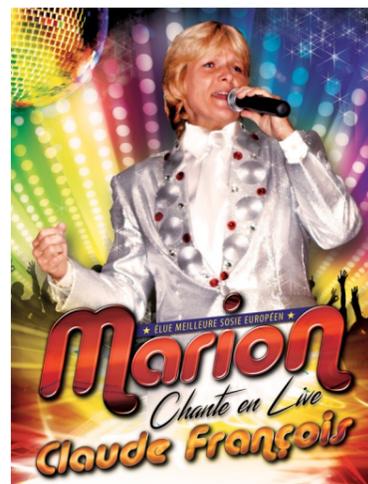
7ème Grande Soirée Cabaret

"SPECIALE 50 ANS DU SECOURS POPULAIRE FRANCAIS DE LA SOMME"

Le Samedi 04 Mai 2019 à 19h00 Salle Aragon

Au programme artistes du cabaret Le Philopat, : Magicien Mister Magic / Show transformistes année 80 avec Wilson, Miss Pamela, Lady Carlotta / Ballonneur Vincent Louchez / Hypnotiseur Sir William et le sosie officiel de Claude François Marion Cloclo qui chante en live ses meilleurs tubes. Venez nombreux à ce spectacle inédit avec ambiance assuré...Renseignements et Réservations auprès de l'organisateur : Jean-Luc TOUPET au [06 81 27 97 01](tel:0681279701)

PRIX SPECTACLE + REPAS / 35 euros (hors boissons).





Le 26 mai 2019, les Français sont appelés à voter pour élire au suffrage universel direct leurs députés au Parlement Européen pour 5 ans. Pour cette élection, la date limite pour l'inscription sur la liste électorale de la commune est le 31 mars 2019, sauf cas particuliers :

- Les jeunes qui deviennent majeurs entre le 31 mars et le jour de l'élection (inscription automatique) ;
- Les personnes qui acquièrent la nationalité française après le 31 mars ;
- Les personnes qui ont changé de commune après le 31 mars suite à un déménagement dû à des raisons professionnelles (hors mutation ou départ en retraite).

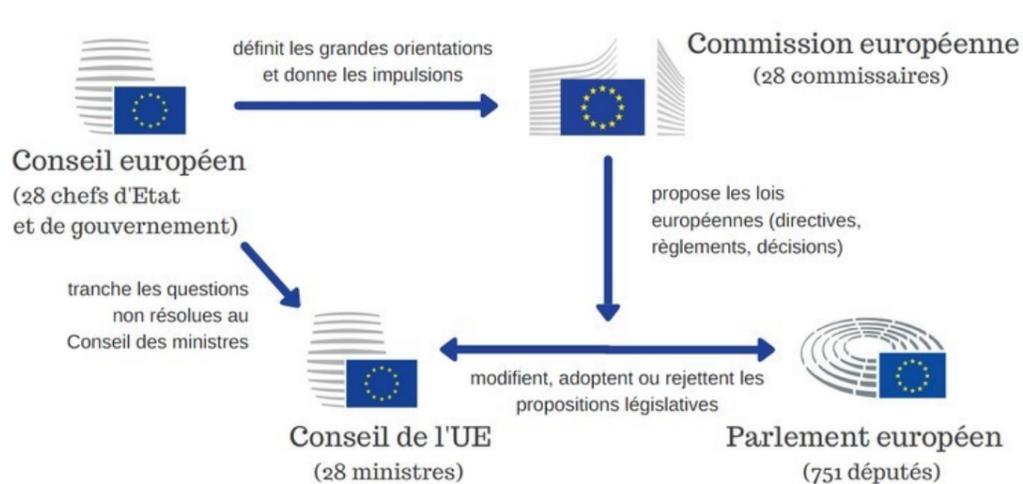
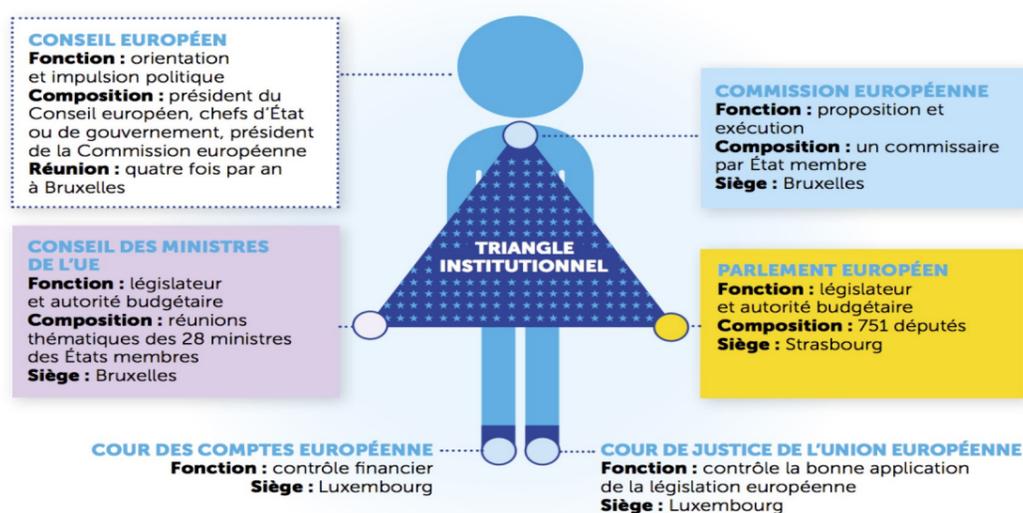
La demande d'inscription doit alors être adressée à la Mairie au moins 10 jours avant la date du 1er tour des élections, donc avant le 16 mai 2019.

Pourront voter aux Élections Européennes, tous les citoyens de l'UE qui résident en France. Pour pouvoir voter, il faut vous présenter à votre bureau de vote entre 8h et 18h, muni d'un justificatif d'identité. (Voir liste sur vivre Camon n° 107)

Penser à prévenir la Mairie pour tous changements d'état-civil ou d'adresse au sein de la commune. Une Commission de contrôle de la liste électorale se déroulera entre le 2 et le 5 mai 2019.

Les institutions de l'Union européenne

Schéma développé par le Centre d'information Europe Direct de Strasbourg.





Le 6 février 2019, les 48 participants au concours des maisons fleuries 2018 ont été conviés pour le classement et la remise des lots (des bons d'achats dans une jardinerie).

Les gagnants :

- ♦ **catégorie A** : Mme VAQUETTE Monique
- ♦ **catégorie B** : M.MATHON Dominique
- ♦ **catégorie C** : M.PRUVOST Didier

Ce qu'il faut savoir

NOUVEAU

BAQUET Jimmy
L'ÉTANCHEUR
 SPÉCIALISTE DE L'ÉTANCHÉITÉ

Tous Travaux Toitures Terrasses :
 Pose Dalle sur plot
 Lamelle, Jardinières, Végétalisée...

Petit Travaux De Couverture :
 Entretien Courant
 Dépannage, Démoussage...

A Camon. SIREN 847 488 285 Tél: 07.66.54.08.18

Inscriptions scolaires

Nous vous rappelons, que vous devez vous présenter à l'accueil de la Mairie : **les mardis, mercredis, jeudis du 25 au 28 mars de 10h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h00, ainsi que le samedi 30 mars 2019 de 9h30 à 11h30**, pour toute inscription (première entrée) à l'école Maternelle ou élémentaire (CP).

Bientôt 16 ans ? **Pensez au recensement !**
C'EST OBLIGATOIRE

Le recensement à 16 ans doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire. Il faut alors se présenter à la mairie de son domicile avec sa carte d'identité et le livret de famille. Après ces démarches, le jeune obtient une attestation de recensement qui lui sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que l'examen du baccalauréat ou du permis de conduire

Mémo

Goûter de l'UNRPA le jeudi 28 mars 2019
Repas des Aînés le dimanche 31 mars 2019
Réderie de l'UCAPS le dimanche 07 avril 2019
Lecture Musicale « Good Morning » le 29 mars 2019 à 18h à la Bibliothèque Pierre Garnier
Concert de Printemps de l'école de Musique Harmonia le Mardi 30 avril à 20h en l'église Saint Vaast

Mairie de CAMON
 Place du Général Leclerc
 BP 20002
 80334 CAMON Cédex
 Tél. : 03 22 49 30 00
 Fax : 03 22 49 30 09
 Horaires d'ouverture au public :
 De 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
 Samedi de 9 à 12h.

l'atelier de Célina

Célina Goujon
 80450 Camon
 06 72 07 32 57
 celinagoujon@yahoo.com

<http://atelierdecelina.canalblog.com>
 FB et Instagram: @atelierdecelina

SAS C.A.R.S.

AR
 CARROSSERIE

Amendo PEINTURE

Autos / Utilitaires
 Camping-Car

TOUTES MARQUES
 TOUTES ASSURANCES

91, rue Général de Gaulle 80 CAMON
 Tél. 03 22 22 09 08
 08 37 10 07 34
 sasscars@orange.fr

VIVRE CAMON
 Bulletin d'information municipale
 Responsable de la publication :
 Jean-Claude Renaux
 www.camom.fr
 Impression Pierre Trollé
 Conception : Com'une Idée
 Réalisation : Mairie de Camon

